



Institut Mesnières
Le château
76270 MESNIÈRES EN BRAY
02 35 93 10 04
mesnieres-en-bray@cneap.fr
www.institut-mesnieres.fr

Coordnatrice de la formation
Elise Bourgeois
elise.bourgeois@cneap.fr

INSCRIPTIONS

www.institut-mesnieres.fr



FLASHEZ-MOI



BTSA

EN APPRENTISSAGE

Aménagements paysagers



“J’imagine
et j’aménage
notre
environnement
de demain.”



BTSA

Aménagements paysagers

Le BTSA Aménagements Paysagers vise à former des techniciens qui participeront à l'amélioration du cadre de vie et à la préservation du patrimoine culturel et naturel. Sensibilisés à l'éco-conception, les étudiants adopteront une pratique professionnelle durable et respectueuse de l'environnement.

Compétences visées

- Concevoir des jardins et des aménagements paysagers
- Conduire des opérations techniques de chantier
- Organiser et encadrer des équipes
- Gérer des projets
- Communiquer autour des projets

Organisation

Formation en alternance :

- 20 semaines en centre et 27 semaines en entreprise par an
- Cours Magistraux et Travaux dirigés
- Travaux Pratiques
- Voyages d'études
- Cours dispensés par des formateurs et des intervenants professionnels
- Logement sur site possible



crédit photo : Florian Carré

crédit photo : Florian Carré



Programme

- Projet de formation professionnel
- Ouverture sur le monde :
 - > organisation économique, sociale et juridique
 - > techniques d'expression, de communication et de documentation
 - > Langue vivante
- EPS
- Informatique
- Contexte et déterminants des aménagements paysagers
- Connaissance et gestion des végétaux
- Technique d'implantation et de construction pour l'aménagement paysager
- Gestion technico-économique de chantiers

Métiers visés

- Concepteur de paysage
- Responsable des aménagements paysagers
- Dessinateur d'aménagements paysagers
- Technicien supérieur en bureau d'études

Conditions d'accès

Formation accessible aux diplômés suivants :

- Bac général à dominante scientifique
- Bac professionnel
- Bac technologique STAV

Financement

Formation gratuite et rémunérée pour les apprentis, prise en charge par l'employeur

Poursuite d'études

- Licence pro conduite de projets et de chantiers
- Ecole d'architecture du paysage
- Ecole d'ingénieur spécialisée dans le paysage et l'environnement

UN CADRE
HISTORIQUE
EXCEPTIONNEL
POUR
ACCOMPAGNER
VOS PROJETS





BTS Aménagement paysager

RNCP38349

Date d'échéance d'enregistrement au RNCP : 31/08/2029

Certificateur : MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

J'imagine et j'aménage notre environnement de demain.

Le BTS aménagement paysager vise à former des techniciens qui participeront à l'amélioration du cadre de vie et à la préservation du patrimoine culturel et naturel tout en adoptant une pratique professionnelle durable et respectueuse de l'environnement.



Pourquoi choisir Mesnières ?

- Un cadre de formation exceptionnel
- Un voyage d'étude
- Cours dispensés par des formateurs et des intervenants professionnels
- Visites pédagogiques variées
- De chantiers variés chez des clients
- Logement possible sur site

Quels sont les profils pour cette formation ?

- Après un bac professionnel
- Après un bac techno STAV
- Après un bac général à dominante scientifique



Durée de la formation

De Septembre 2025
à Juin 2027



Tarifs de formation

2040€ en internat
760€ en demi-pension



Modalités d'inscription

Entretien individuel
Inscription sur Parcoursup
Être âgé-e de moins de 30 ans



Nombre d'heures de formation

1400 heures

L'entrée en formation ne peut être effective qu'après la signature d'un contrat d'apprentissage et le dépôt d'un dossier de candidature auprès du CFA



02 35 93 10 04



Le château, 76270 MESNIÈRES EN BRAY



www.institut-mesnieres.fr



**Un cadre historique
exceptionnel pour
accompagner vos projets.**

Contenu de la formation

- **Capacités professionnelles spécifiques :**
- **Organiser le travail des équipes pour des chantiers d'aménagement paysager**
- **Gérer la végétation des aménagements paysagers dans un contexte de transition écologique**
- **Gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers**
- **Assurer la gestion technico-économique de chantiers**
- **Elaborer un projet d'aménagement paysager**
- S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
- Construire son projet personnel et professionnel
- Communiquer dans des situations et des contextes variés

Quelles sont les compétences visées ?

- Concevoir des jardins et des aménagements paysagers
- Conduire des opérations techniques de chantier
- Organiser et encadrer des équipes
- Gérer des projets
- Communiquer autour des projets

Quels sont les métiers visés ?

- Concepteur de paysage
- Responsable des aménagements paysagers
- Dessinateur d'aménagements paysagers
- Technicien supérieur en bureau d'études



Modalités de certification

Évaluations certificatives en cours de formation (ECCF)



Accessibilité

Accueil des personnes en situation de handicap



Statistiques

Première session



Poursuite d'études

Licence pro conduite de projets et de chantiers
Ecole d'ingénieur spécialisée dans le paysage et l'environnement

